



GESTION DES CLUBS

DATE D'APPLICATION 04/12/2017

REUNION DU 28 NOVEMBRE 2017

Présidence : Christian LANVIN assure l'animation de la réunion.

Présents : MICHEL DELFOSSE, LAURENT DESMYTER, REYNALD BEUDAERT, ANDRE LEMAIRE, JEAN MARIE COUTTE, CEDRIC PLANQUETTE, CHRISTIAN LANVIN.

Personnel Ligue : FRANCK VANBOCKSTAEI.

Absents Excusés : MICHEL SERGEANT, LAURENT BRANDICOURT.

Absente : JOELLE LEMY.

Présence en début de réunion du secrétaire général de la ligue, Bernard Colmant pour rappeler le soutien du conseil de ligue notamment en ce début de saison pour la commission qui souffre de l'absence de son président Michel Sergeant à qui il est adressé tous les vœux de prompt rétablissement.

1. Santé du Président : Christian Lanvin apporte des nouvelles plus rassurantes du président et indique avoir toujours gardé contact avec lui durant cette période difficile. Cette réunion se tient avec son accord. Christian Lanvin présente aux membres l'ordre du jour.
2. Tour de table pour présentation de la nouvelle commission constituée. En préambule, Christian Lanvin rappelle le décès d'André Bertaux, membre la commission. Les membres réunis ont une pensée pour lui et sa famille.
3. Règles de fonctionnement de la commission. Sont évoqués le fonctionnement en l'absence du président, les fonctionnements antérieurs des deux commissions (Nord Pas de Calais et Picardie), l'harmonisation des procédures des deux anciennes ligues, les prochains lieux de réunion, les clubs à auditionner en priorité.
4. Situation des clubs au 31/10/2017. 34 clubs sont de la compétence de la commission pour la saison 2017/2018. -
10 clubs de niveau N3 et 24 clubs de niveau R1.
 - 18 clubs n'ont pas produits les comptes annuels arrêtés au 30/06/2017. Faire les rappels auprès des clubs. Date butoir : 31/12/2017. Passée cette date, la commission se réserve le droit d'appliquer les amendes prévues.
5. Compte-rendu de la réunion de la DNCG du 23/11 à Paris.
Présentation actualisée du rôle de la DNCG.
Un rappel est fait sur l'indépendance des commissions régionales de contrôle des clubs. Une nouvelle obligation devrait apparaître pour les clubs à la date du 15 mai de chaque année avec les productions du compte de résultats estimés de la saison en cours ainsi que les comptes prévisionnels de la saison suivante.

6. *Réflexions sur les premières auditions à programmer. 4 clubs seront invités à la prochaine réunion.*
- *Prochaine réunion : 19/12/2017 à 16 H à Villeneuve d'Ascq.*

*LE SECRETAIRE
Christian LANVIN*